



Procès-Verbal de la séance du conseil municipal de Saint Pierre du Vauvray (27430) du 08/04/2026

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX LE 8 AVRIL A 20 HEURES 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil, en séance publique sous la présidence de M. Jérôme BOURLET DE LA VALLÉE, Maire.

Etaient présents : Laetitia SANCHEZ, Anne BERICHI, Frédéric BESNARD, Jean-Luc ENJALBERT, Jérôme BOURLET DE LA VALLEE, Daniel JUBERT, Laura VOLLAIS, Philippe LAMOT, Élodie PAILLER, Sylvie PAUTHIER, Maxime LECARDINAL, Sophie FONTAINE.

Absent.es excusé.es :

- Élodie DESABAYE
- Chantal QUERNIARD
- Bernard LEBOEUF

Secrétaire de séance : Anne BERICHI

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Dont pouvoir (s) : 1 (Mme QUERNIARD à M. JUBERT)

POINT D'INFORMATION AU CONSEIL :

M. le maire présente les arrêtés de délégations concernant :

Adjoints (4)

1. Frédéric Besnard, 1^{er} adjoint
2. Anne Berichi : communication et patrimoine
3. Philippe Lamot : voirie
4. Sylvie Pauthier : urbanisme

Conseiller.es Délégué.es (3)

- Affaires scolaires : Laura Vollais et Élodie Pailler
- Finances : Jean-Luc Enjalbert

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 MARS 2026

Le procès-verbal est soumis au vote : **13 voix pour**

1. TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

Titulaires (3)

SAINT PIERRE DU VAUVRAY	123	3	1110	VIENNE Céline Marie Alexandra
SAINT ETIENNE DU VAUVRAY	80	3	567	ROTHER Pierre Marie Vincent
SAINT ETIENNE DU VAUVRAY	45	8	327	JACOBS Hervé Yvon Emmanuel

Suppléants (3)

VIRONVAY	30	4	315	VIGIE Charline Nadine Aline
HEUDEBOUVILLE	11	2	76	BOUMAHDY Mohammed
HEUDEBOUVILLE	48	7	362	LEFEBVRE Sébastien André Olivier

Réservistes (3)

VIRONVAY	30	10	297	WILLIAMS Gerallt
VIRONVAY	10	3	88	DELAUNAY Margot Charly Sandrine
SAINT ETIENNE DU VAUVRAY	85	3	604	TROUSSEL Mélanie Martine Jeanne

2. DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

M. Le Maire est chargé de la gestion des affaires courantes. Le point n°17 a été renforcé afin de préciser davantage son rôle.

Vote : 13 voix pour

3. INDEMNITES DE FONCTION

Il est proposé de maintenir les indemnités actuelles. Mme Sylvie Pauthier ne souhaite pas percevoir d'indemnité. L'équilibre budgétaire permet de financer une délégation supplémentaire sans augmentation globale. Une révision pourra être envisagée selon l'évolution des finances.

Vote : 13 voix pour

4. DESIGNATION DES MEMBRES DU SIEGE

Sont proposés :

- Bernard Leboeuf
- Frédéric Besnard

Vote : 13 voix pour

5. SYNDICAT MIXTE EURE NORMANDIE NUMERIQUE

M. Daniel Jubert se propose pour siéger.

Vote : 13 voix pour

6. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Titulaires :

- Jérôme Bourlet de la Vallée
- Jean-Luc Enjalbert
- Laetitia Sanchez
- Élodie Desabaye

Suppléants :

- Sophie Fontaine
- Laura Vollais
- Maxime Lecardinal

Vote : 13 voix pour

7. COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

La liste des 16 noms n'ayant pas été communiquée, ce point est reporté à la prochaine séance.

8. SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES GYMNASES DE LOUVIERS

(Coût : 5 000 € par an)

- **Titulaire** : Laura Vollais
- **Suppléant** : Maxime Lecardinal

Vote : 13 voix pour

9. COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

- **Titulaire** : Maxime Lecardinal
- **Suppléant** : Sophie Fontaine

Vote : 13 voix pour

10. DESIGNATION DES ELECTEURS SENATORIAUX

Titulaires :

- Jérôme Bourlet de la Vallée
- Laetitia Sanchez
- Anne Berichi

Suppléants :

- Bernard Leboeuf
- Sylvie Pauthier
- Frédéric Besnard

Vote : 13 voix pour

11. DENOMINATION DU STADE DE FOOTBALL

Le stade de Saint-Pierre-du-Vauvray est nommé :

 **Stade Pierre Clérout**

Une date d'inauguration sera fixée ultérieurement en présence de sa famille.

Vote : 13 voix pour

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est soulevée.

HUIS CLOS – AFFAIRES SOCIALES

Le Conseil se réunit à huis clos pour étudier le dossier n°1 (un seul dossier) :

- Attribution d'un bon d'achat alimentaire de 60 €
- Attribution d'une aide de 100 € au titre du fonds eau (**adoptée à l'unanimité**)
- Demande de rencontre avec l'assistante sociale

CLOTURE DE LA SEANCE

La séance est levée à **21h23**.